

## Boucle n°19 – Le piémont ossalois à VTT

Distance : 17,8 km

Dénivelé : 400m

Temps : 2h30

Départ : Rébénacq (parking : place de l'église/route de Laruns)

Niveau 3 (rouge)

Balisage :



### Descriptif

**D** Depuis la mairie, suivre la direction de la place de la Bielle. Remonter le chemin de Couloumat. Traverser la Haute Bielle. À la fourche, prendre la route côté droit (Couloumat toujours) en forte pente ascendante. Au carrefour, tourner à droite sur la D389. La suivre sur 1 km environ. Dans un virage à droite, s'engager à l'est sur le chemin de Spiéute que l'on remonte sur 300m. Tourner à droite sur un autre chemin qui monte jusqu'à un réservoir d'eau (très beau panorama sur le massif du Rey et le piémont). Redescendre pour rejoindre la D389 et tourner à gauche. Passer le quartier Marère et 250m plus loin, prendre, à droite, le chemin de l'Espoune.

**1** Descendre ce chemin ombragé jusqu'en bas (chicane). Franchir le pont près des thermes des Bains de Secours. Continuer tout droit puis à gauche. Le chemin atteint un pré (portail) que l'on longe sur sa gauche sur 250m. Entrer dans le bois et remonter le chemin Dou Bosc sur 700m pour rejoindre la route de Lys (D287). Tourner à gauche et la remonter sur 200m. Au carrefour, quitter la départementale et prendre en face la petite route qui la longe en direction du sud (Attention, présence de patous sur ce quartier). Au bout du goudron, remonter le chemin des terres rouges jusqu'à son terminus. Au croisement avec le chemin d'Arcaude, poursuivre tout droit sur le bitume sur 700m.

**2** À l'abribus, prendre la route à droite qui traverse le quartier Lapalue. Au bout du pâté de maisons, s'engager sur un chemin herbeux en pente descendante. Vous êtes sur le chemin Dou Cantou. Après plusieurs passages de chicanes, nécessaires pour empêcher la divagation des troupeaux (chevaux en particulier), il débouche sur la D287 en face de la salle polyvalente de Sévignacq-Meyracq. S'avancer jusqu'au feu tricolore, traverser la D934 et tourner première à droite (chemin du Hoignas). Suivre le balisage du GR78 « Voie du Piémont de Saint Jacques » à travers bois pour atteindre une fougèraie. Quitter le GR qui poursuit au sud et descendre versant nord jusqu'à l'aire de pique-nique abritée de grands chênes.

**3** S'engager sur le chemin partant tout droit et plein nord (il mène à Croix de Buzy). Au bout de 1250m, on rejoint la boucle n°15 dite du belvédère. Plonger dans le bois et entamer la descente jusqu'au pied du coteau. Au bout de la piste, 1100m de voie communale goudronnée permettent d'atteindre la D934. Tourner à droite avec prudence sur la D934 et la suivre sur 700m. Avant le pont sur le Nééz, prendre bien soin d'emprunter la bretelle d'accès à la traversée sécurisée par un « Stop » afin de rejoindre le centre de Rébénacq par la rive droite de la rivière. 180m après la salle Palisse, prendre à gauche pour descendre près de la rivière, puis utiliser le sentier empierré après le lavoir. Prendre ensuite en face le chemin de Ménard et continuer au pied de la place de la Bielle, cœur de la bastide, pour rejoindre le chemin du lavoir et atteindre le point de départ.







